

- A. Prenez la direction du bourg. Au premier carrefour, tournez à droite sur la route de la Croix-Trévingt. Puis, suivez la première rue à gauche ; elle longe la haie plessée en mars 2019 (panneau 1).
- B. Au bout de la rue, tournez à droite sur la place de la Fontaine. Une date du calendrier républicain - AN 6 - est gravée sur un linteau de porte (pan. 2).
- C. Continuez jusqu'à la place de l'école. Passez entre l'école et le cimetière (ouvert en 1875) et contournez l'ensemble scolaire par le petit chemin sur la gauche. Belle vue sur les Monts de la Madeleine à l'est. Au bout du chemin, prenez à gauche la rue F. Vallas jusqu'au panneau 3. Vue sur les Bois Noirs.
- D. Continuez jusqu'à la place de l'église (où se trouvait l'ancien cimetière). Longez les bâtiments sur la gauche pour arriver devant la porte des écuries des « gabelous » - inscription 1755 (pan. 4).
- E. Longez l'église. Visite libre si elle est ouverte. Entrez dans l'ancien jardin de la cure situé au sud. (pan. 5). Descendez l'escalier.
- F. Sur la gauche, ne manquez pas l'ancien hôtel du Midi où séjourna la poétesse Marie Noël (pan. 6).
- G. Traversez la route (en faisant très attention à la circulation) et engagez-vous dans le chemin pentu en direction de l'ouest. Au carrefour du Trêve, croix du XVIII<sup>e</sup> s. en fer forgé (pan. 7).



- H. Continuez à l'ouest et arrivez vers l'Etui, rivière à truites (panneaux 8 et 8 bis). Un peu plus loin, sur la droite, vestiges de l'appareil du moulin Quillon (pan. 9).

- I. Passez entre les deux bâtiments pour arriver au hameau du Coin. Sur la droite, bâtiment bien conservé d'une ancienne ferme-bloc à l'abri sous un seul toit, disposition fréquente à St-Priest (panneau 10).
- J. Continuez vers la gauche. On laisse le premier chemin à gauche pour aller droit jusqu'à « la Ligne », emplacement de l'ancienne voie ferrée du « Tacot ». Sur la droite, on voit une « maisonnette » de cantonnier chargé d'entretenir la voie. Tournez à gauche sur « la Ligne » (panneau 11) et passez sous le pont.

- K. Continuez sur la gauche en face de la « cascade » du lavoir (panneau 12). Dans le village de Calinon, prenez à gauche et passez sur le pont. Tout en haut, au carrefour, vous pouvez faire un crochet pour aller voir une croix en fer forgé de 1787. Revenus à la bifurcation, montez le petit chemin herbeux et

longez l'ancienne maison Joy pour découvrir une large vue sur St-Priest et les Monts de la Madeleine.

- L. Continuez en direction du sous-bois. On passe près d'un abreuvoir et d'une mare abandonnés (panneaux 13 et 13 bis). Le joli sentier sous les hêtres est parallèle au bief amenant l'eau au lavoir (autrefois aux scieries à eau de Calinon).

M. On traverse un minuscule affluent de l'Etui et on arrive à la scierie Chalabrost dont les ruines sont visibles à gauche. Sur la droite, remarquez les cerceaux de l'ancienne conduite forcée en bois à la sortie de la vaste écluse que l'on peut monter voir.

- N. Poursuivez en franchissant le petit pont sur l'Etui. Prenez le chemin du milieu et montez tranquillement. [Les plus sportifs pourront prendre le raccourci balisé 31 pour rejoindre l'ancienne scierie Berthucat.] Au premier carrefour, dirigez-vous vers la droite.



O. Aux abords de la scierie (panneau 14), on trouvera l'écluse en haut du talus escarpé et 2 panneaux du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine localisant les zones Natura 2000 (tourbières) et l'Espace Boisé Classé.

- P. A l'entrée de la scierie, soyez prudents, respectez les règles de sécurité et ne touchez pas au matériel.

Q. Revenez par le même chemin et suivez le parcours « retour » jusqu'au hameau de la Bessie. Au niveau de la forêt communale délimitée en 2018, des traces vous signaleront peut-être le passage de chevreuil (panneau 15). A la Bessie, nouveau point de vue sur le bourg et les Monts de la Madeleine. Continuez et arrivez à « la Ligne ».

- R. Prenez à droite entre les 2 maisons récentes. Arrivez à l'ancienne gare (pan. 16).

S. Sur la gauche, rejoignez le carrefour où se dresse l'imposant « tilleul de Sully » (pan. 17).

- T. Retrouvez le point de départ situé après la station d'essence.

Les randonneurs marchent sous leur propre responsabilité.

Nous vous remercions de ne pas jeter de détritus et de respecter les espaces traversés.